

Lundi le 15 janvier 2007

241 P NP **DM309**

Projet d'implantation du terminal méthanier
Rabaska et des infrastructures connexes

Lévis

6211-04-004

Monsieur Qussaï Samak, président
Monsieur Jean Paré, commissaire
Monsieur Jean-Philippe Waaub, commissaire

Sujet: projet de port méthanier Rabaska à Lévis

Messieurs,

Étant marié et père de famille dont les enfants fréquentent l'École Ste-Famille, je me sens dans l'obligation de vous présenter mes vives inquiétudes sur la possibilité qu'un port méthanier puisse s'implanter si près d'une école.

Mon épouse et moi avons décidé que notre priorité dans la vie serait nos enfants et leur éducation. Cela explique pourquoi nous avons décidé d'inscrire nos enfants dans une institution privée, l'École Ste-Famille. Nous apprécions l'instruction classique que nos enfants reçoivent de la part du corps professoral.

En plus cette institution scolaire a le privilège d'être localisée sur un magnifique terrain longeant le fleuve St-Laurent. Pourrions-nous nous imaginer un environnement plus serein et calme pour des élèves?

J'emmène mes enfants à l'École dès 8h15 et je les reprends à 16h00 à tous les jours, mais j'y retourne aussi pour permettre à mes enfants de suivre des cours de piano ainsi que pour des activités de scoutisme, de guides, et de soirées sportives les mardi et les jeudi soirs. Ces réunions peuvent avoir lieu le jour, le soir, en fin de semaine et aussi durant le congé estival. Il me serait impossible de chiffrer toutes les heures que mes jeunes passent à cet endroit.

En plus, je suis un employé dans cet établissement scolaire. Je suis responsable de l'entretien général. Je peux être demandé à toutes heures sur les lieux pour effectuer des travaux d'urgence.

Je n'ai jamais hésité à confier mes jeunes à l'École mais cela serait très différent si son environnement serait mutilé par l'apparition des

installations du terminal méthanier Rabaska et des infrastructures connexes.

Monsieur le président, Messieurs les commissaires, je suis terrifié à l'idée qu'une autorisation soit accordée à ce projet dans un milieu scolaire. Est-ce que le gouvernement du Québec pourrait accorder un permis qui mettrait en danger la vie des enfants, des professeurs et du personnel de l'École Ste-Famille? Comment pourrais-je chasser de ma mémoire la tragédie d'Algérie qui a fait plusieurs morts et blessés?

Je veux le bien-être et la sécurité de mes enfants et c'est pourquoi je vous prie de prendre en considération toutes les inquiétudes des parents de l'École Ste-Famille et je vous en remercie.

Bien à vous,

Jeannot Goyette

Jacinthe Roy-Goyette